

## **Compte-rendu de la réunion SCL RETEX confinement - du 29 septembre 2020**

*Cette réunion du CHSCT + CT en visio-conférence s'est tenue mardi 29 septembre en présence de : Thierry Picart, chef du SCL ; Nadine De Bellis, responsable du pôle RH ; Antoine Devemy, représentant des RE ; Marius Cronopol, ISST ; et les représentants syndicaux en CHSCT et CT.*

### **Situation sanitaire dans les établissements**

Très peu de malades du Covid ont été déclarés au SCL. A ce jour, il n'y en a eu que 2. Aucun cluster n'a été déclaré au SCL. Un cluster est constitué de 3 cas appartenant à la même entité (domaine, service, bureau...).

Par contre, il y a eu des personnes « cas contacts » et le traçage de ces collègues ou des cas positifs se fait par le RE avec la Médecine de Prévention. C'est elle qui statue sur l'isolement nécessaire ou pas des agent·es. La direction peut suivre cet avis ou aller au-delà en appliquant le principe de précaution comme cela a été le cas au laboratoire de Rennes.

Dans tous les cas il est rappelé aux agents, s'ils présentent des symptômes évocateurs de la Covid 19 (fièvre, maux de tête...), de ne pas se rendre sur le lieu de travail et de contacter leur médecin traitant.

### **Nouvelles versions du PCA et de la maquette des PPS**

Quelques modifications de forme ont été apportées au PCA (DIR.PRO.102) qui est passé en version 6. Un paragraphe 2 a été ajouté sur les mesures de prévention et les PPS de chaque laboratoire ont été référencés en fin de document.

Le PPS a été modifié avec les nouvelles prescriptions gouvernementales comme le port du masque généralisé etc., le document est passé en version 2. Il s'agit de la maquette commune à chaque laboratoire. Chacun d'eux proposera ensuite son propre plan de prévention sanitaire en fonction de ses caractéristiques propres. Il est toutefois possible d'apporter des modifications et de le passer à l'état 2 comme d'autres documents METADOC.

A la demande d'agent·es du laboratoire de Lyon, **solidaires CCRF et SCL** a posé la question sur la possibilité d'alléger les dispositions concernant le sens de circulation dans les larges couloirs du laboratoire. Après discussions et avis de l'ISST, compte-tenu du port du masque généralisé et de l'espace, il est possible d'alléger ces dispositions sans faire courir de risques supplémentaires de contamination aux agents du laboratoire.

*Cela pourrait même les diminuer : si on considère que les parcours seront raccourcis, la probabilité de croiser quelqu'un sera diminuée !*

L'UD va se rapprocher de la Direction du laboratoire pour en discuter.

*Lors du dernier CODIR du 8 octobre, ce sujet a été abordé et la requête des agent·es du laboratoire de Lyon a été acceptée !*

Pour ce qui concerne les audits COFRAC qui ont lieu en ce moment, M. Picart a rappelé qu'il n'y avait pas de dérogations pour les auditrices et auditeurs : ils et elles doivent se plier aux règles des PPS. Les réunions d'ouverture et de clôture devront se dérouler dans les stricts respects de celles-ci, notamment pour ce qui concerne la distanciation.

## Exploitation du questionnaire RETEX

Un questionnaire type retour d'expérience « RETEX PANDEMIE COVID-19 » a été envoyé aux agent-es par mail via les RE de chaque laboratoire. Le taux de réponse avoisine les 50 % ce qui est un bon chiffre, les taux se situant généralement autour de 30 % pour ce genre de questionnaire. Les réponses montrent fréquemment un taux de satisfaction de 75 %.

Plusieurs thèmes ont été évalués :

- ⇒ La gestion de la crise COVID au SCL.
- ⇒ Le niveau d'information sur le fonctionnement général du SCL, les mesures de préventions, l'organisation des activités scientifiques, les sujets RH, le matériel informatique mis à disposition.
- ⇒ Le format d'actus utilisé pendant le confinement.
- ⇒ Le PCA : communication du document, applicabilité, modifications éventuelles.
- ⇒ Modalités de travail : relation avec les DGR, types de travail pendant le confinement.

Globalement les points positifs portent sur la sécurité des agent-es, le retour au travail et les points négatifs sur la communication et les modalités de télétravail.

Des pistes d'amélioration seront discutées avec les RE lors de la prochaine réunion CODIR et un plan d'action sera discuté au prochain CHSCT (de décembre).

### Activité dont la contribution du SCL à la lutte contre la pandémie

♦ Tests COVID au laboratoire de Bordeaux : le laboratoire est prêt à recevoir des demandes d'analyses. Le RE a participé à une réunion avec l'ARS et d'autres laboratoires : il est le seul en capacité d'épauler le CHU de Bordeaux.

Le CHU n'a toujours pas fait appel au SCL 33, mettant en avant des problèmes de logistique et d'informatique. Une autre hypothèse à explorer serait la possibilité d'aider d'autres laboratoires d'analyses. À suivre...

♦ GHA : le SCL a signé une convention avec l'ANSES pour une étude sur l'efficacité virucide des gels au cours du temps (étude de vieillissement). L'ANSES veut rendre un avis sur ce thème. Cette étude est menée par le domaine D20 « Produits chimiques » du laboratoire de Lyon.

### Questions diverses

- M. Picart a reçu un questionnaire RETEX émanant du CHSCT Ministériel. Il a sollicité le CHSCT réuni les jours suivants pour discuter des différentes réponses aux questions.

- Primes Covid : les OS ont demandé de la transparence en ce qui concerne le versement des primes Covid.

En réponse l'Unité de Direction (UD) a indiqué qu'elle fournira prochainement un tableau récapitulatif en fonction des catégories. L'UD ne souhaite pas mentionner le nom des laboratoires car cela créera dans tous les cas des tensions. De plus, Thierry Picart a rappelé que ce versement concernait des agent-es qui ont eu une activité ou des responsabilités accrues pendant la crise.

- Compteur Sirhius : **Solidaires** a interrogé l'administration au sujet des compteurs Sirhius de 3 agent-es du laboratoire de Bordeaux. Il s'avère que les corrections à apporter n'ont pas été faites dans les temps et les gestionnaires locaux n'ont plus la main. Le pôle RH est au courant et se charge de régler ce problème informatique.

Vos élu-es sont à votre disposition pour toutes questions !

Ingrid Marchal et Cédric Delattre pour le CHSCT  
Odile Heisert et Jean-François Seyler pour le CT



Solidaires Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes  
et Service Commun des Laboratoires  
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris – 01.43.56.13.30- 06.66.28.91.92  
[solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr) – [www.solidaires-ccrf-scl](http://www.solidaires-ccrf-scl)